

Attribution d'actions de performance à M. Paul Hermelin, Président-directeur général

Le Conseil d'administration de Capgemini SE a décidé, dans sa séance du 5 octobre 2017, de procéder à une attribution d'un total de 1 522 500 actions de performance de la société Capgemini au profit de salariés et mandataires sociaux de ses entités françaises et étrangères. Sur ce total, 35 000 actions de performance ont été attribuées au Président-directeur général, M. Paul Hermelin. Le nombre d'actions ainsi alloué au Président-directeur général correspond à 2,07% du montant total autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires et à 2,3 % du nombre d'actions de performance attribué par le Conseil d'Administration - soit bien en deçà des plafonds prévus par la résolution de l'Assemblée Générale du 10 mai 2017. L'octroi définitif des actions est sujet à la réalisation de conditions de performance conformes à celles prévues dans la seizième résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2017 autorisant l'octroi d'actions de performance.

Ainsi, le nombre total qui sera acquis par M. Paul Hermelin au terme d'une période de trois ans sera égal à :

- d'une part, un nombre d'actions égal à 17 500 multiplié par un pourcentage fonction de la performance externe choisie : performance de l'action Capgemini comparée à la performance moyenne réalisée pendant la période couvrant trois années allant de la date d'attribution au 5 octobre 2020 par un panier de valeurs et d'indices comprenant au moins cinq sociétés cotées représentatives du même secteur d'activité et originaires d'au moins 5 pays dans lesquels le Groupe a lui-même une présence significative, auquel s'ajoute l'indice CAC 40 ; et
- d'autre part, un nombre d'actions égal à 17 500 multiplié par un pourcentage égal à la performance interne choisie : montant du « free cash flow organique » publié et audité sur la période cumulée des années 2017, 2018 et 2019.

M. Paul Hermelin sera tenu de conserver 33% des actions définitivement acquises jusqu'au terme de son mandat de Président-directeur général.

